

# OBSERVATOIRE VITICOLE OCCITANIE

EDITION 2021  
RÉCOLTE 2020

LES OBSERVATOIRES ET ÉTUDES ÉCONOMIQUES CERFRANCE

  
**CERFRANCE**  
RÉGION OCCITANIE

  
Crédit Mutuel  
Midi-Atlantique

  
CAISSE D'ÉPARGNE  
OCCITANIE

  
AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
OCCITANIE

  
Arterris  
L'Art de la Terre

  
BRL  
Exploitation

  
BNP PARIBAS  
La banque d'un monde qui change

  
Val de Gascogne  
Terre des Hommes

  
safer  
Occitanie

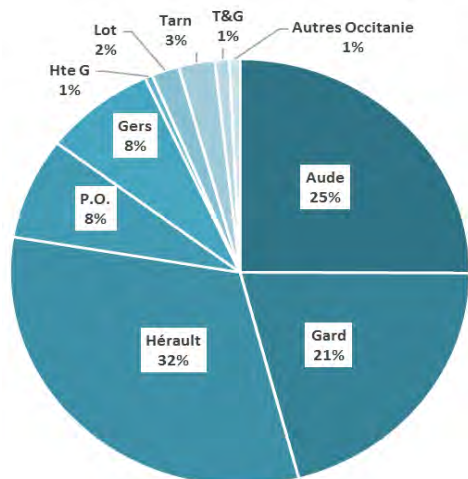
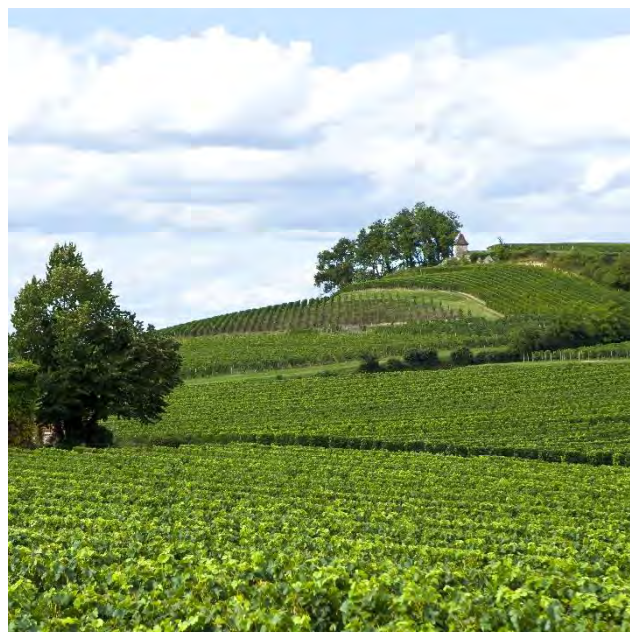
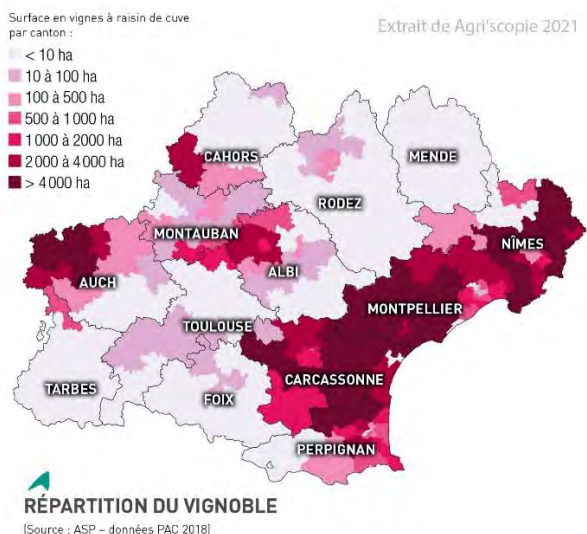
  
CA

  
BANQUE  
POPULAIRE  
OCCITANE

  
Groupama  
d'Oc

  
groupe coopératif  
Vivadour

# LE CONTEXTE VITICOLE REGIONAL



**Surface viticole régionale = 254 555 ha**  
 Source : Agreste données 2020

## Caractéristiques des exploitations viticoles



Source : MSA 2019 – Agriscopie 2021

## 2010-2020 : les années se suivent mais ne se ressemblent pas

Les cours ont été globalement stables, voire en légère progression sur ces dernières années, mais les rendements ont été fluctuants.

Jusqu'en 2010 la filière a connu une longue crise durant laquelle les cours des vins étaient en moyenne inférieurs de 20 €/hl aux coûts de production,

Depuis 2011, la sortie de crise s'est confirmée avec des cours qui ont continué à croître.

2015 fut l'année la meilleure de la période avec la conjonction de cours d'un bon niveau et de rendements satisfaisants.

2016 reste dans cette tendance malgré une légère dégradation, en raison de calamités agricoles (gel, grêle) et donc de rendements plus faibles.

L'année 2017 a connu une sécheresse très marquée sur tout le territoire, à l'origine de rendements faibles. La majorité des exploitations présentent alors un résultat déficitaire (après rémunération familiale).

La campagne 2018 s'est avérée climatiquement beaucoup plus favorable avec un niveau de récolte moyen le plus élevé des 5 dernières années, même si les pluies abondantes sont parfois à l'origine d'attaques de mildiou et donc de faibles rendements. Il est à déplorer également, localement, du gel et des épisodes de grêle.

La production 2019 est en recul de 10% par rapport à 2018 en raison de la canicule, de la sécheresse et du gel sur certaines zones (variabilité importante en fonction des départements).

La production 2020 est légèrement supérieure à 2019 mais touchée sur certaines zones par des calamités : gel, sécheresse, mildiou.



## L'observatoire viticole Cerfrance

L'observatoire viticole a été créé en 2001 par les Cerfrance de l'ex région Languedoc-Roussillon. Cette nouvelle édition analyse les résultats économiques et financiers de 760 exploitations viticoles au cours de la campagne de récolte 2020. Pour la troisième année, elle est réalisée à l'échelle de l'ensemble de la région Occitanie.

Les chiffres présentés sont des moyennes arithmétiques : chaque exploitation représente une donnée, quelle que soit la taille de l'exploitation. Cependant, pour respecter le poids de chaque département, les données sont pondérées, proportionnellement à la surface viticole de chaque département (cf. graphique page 2).

Les évolutions présentées comparent la campagne de récolte 2020 avec celle de 2019, à échantillon constant.

### L'échantillon Cerfrance

- 760 exploitations spécialisées en viticulture à 85%
- Surface viticole moyenne : 30 ha
- 570 apporteurs en cave coopérative dont 74 en AB soit 13%
- 190 caves particulières dont 83 en AB soit 44%

# RESULTATS ECONOMIQUES GLOBAUX

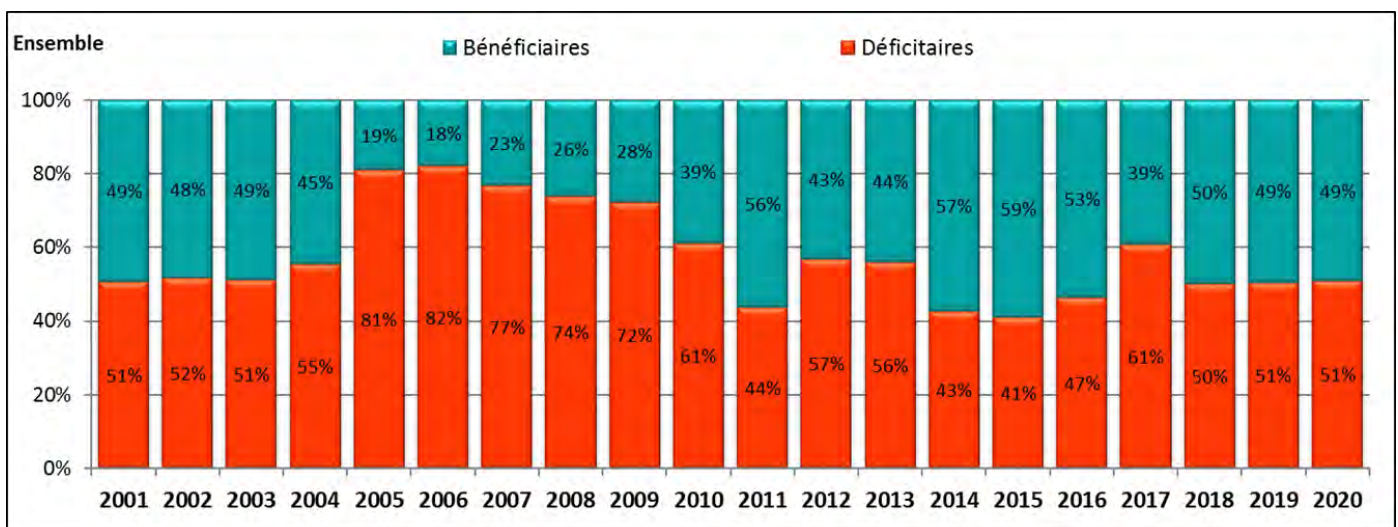
L'année 2020 vient conforter les bons résultats de la filière constatés depuis 2011, après les longues années de la crise 1999/2010.

Le nombre d'exploitations présentant un résultat bénéficiaire (après déduction d'une rémunération forfaitaire de la main d'œuvre familiale de 20 600€/UTH) atteint 49%.

Toutefois, l'année 2020 recouvre des situations très contrastées. En effet, les résultats économiques des exploitations en difficulté s'aggravent, pour des raisons conjoncturelles, le plus souvent d'origine climatique (localement gel, grêle et plus généralement, printemps pluvieux ayant provoqué des attaques de mildiou parfois sévères), ou des raisons plus structurelles. Parallèlement, les résultats des exploitations présentant le produit brut le plus élevé s'améliorent. Globalement, les résultats de l'échantillon restent stables.

### Evolution du pourcentage d'exploitations déficitaires/bénéficiaires

(Selon résultat courant, rémunération forfaitaire familiale déduite - 20 600 € par UTH familiale en 2020)



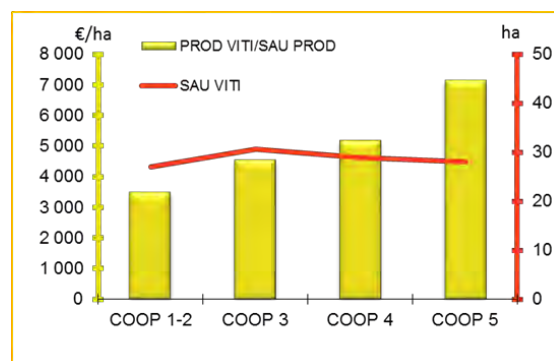
Source : Cerfrance Région Occitanie



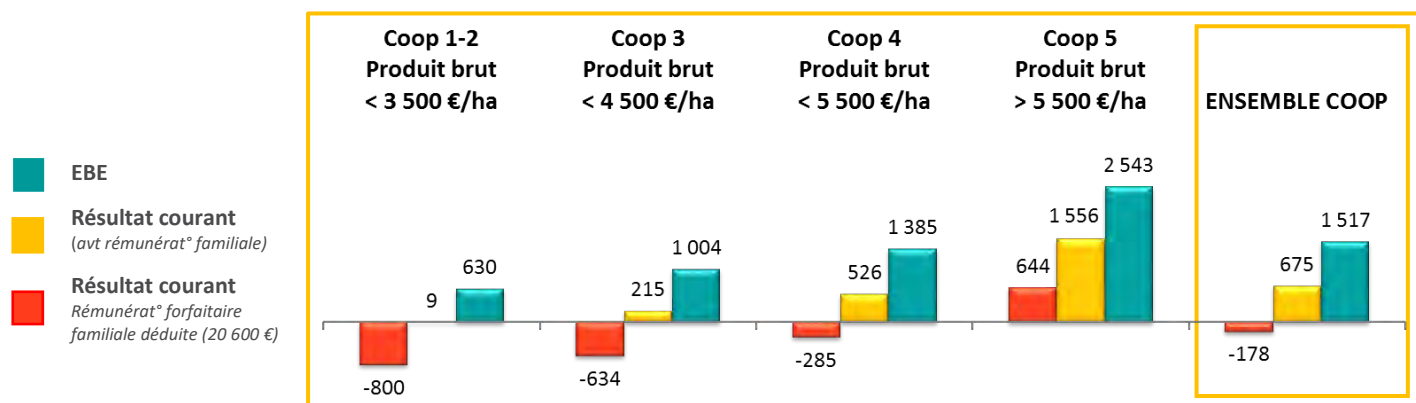
# VITICULTEURS APPORTEURS EN CAVE COOPERATIVE

L'échantillon de 570 exploitations est réparti en 4 sous-groupes en fonction du niveau du **produit viticole par hectare de vigne en production** :

- Coop 1-2 = produit / ha < 3 500 €
- Coop 3 = produit / ha < 4 500 €
- Coop 4 = produit / ha < 5 500 €
- Coop 5 = produit / ha > 5 500 €



## Résultat 2020 des apporteurs en cave coopérative (en €/ha)



Rendements 2020 en hl/ha	36	49	58	68	55
PB/viti vigne en production	2 792 €/ha	4 047 €/ha	4 989 €/ha	6 802 €/ha	4 943 €/ha
% d'exploitations échantillon	15%	29%	25%	31%	100%

Source : Cerfrance Région Occitanie

Le produit brut viticole moyen (4 943 €/ha) a augmenté de 328 €/ha par rapport à 2019, soit environ 6.5%, pour une diminution moyenne des rendements de 7%.

L'excédent brut d'exploitation (EBE), en moyenne à 1 517 €/ha, reste stable.

Le résultat courant moyen, après déduction de la main d'œuvre familiale, est stable mais négatif, en moyenne à -180 €/ha.

Derrière ces moyennes se cachent des écarts importants. Les caves dont le produit brut moyen est inférieur à 3500 €/ha ont vu leurs résultats économiques se détériorer, atteignant un niveau alarmant. Cependant, l'effectif des apporteurs en caves coopératives avec un produit brut inférieur à 3 500 €/ha est en recul. Il ne représente plus que 15 % en 2020 contre 30% en 2017. A contrario, le groupe des Coop 5 voit son EBE progresser de plus de 500 €/ha pour un résultat courant après déduction de la main d'œuvre familiale en augmentation de plus de 400 €/ha.



# VITICULTEURS APORTEURS EN CAVE COOPERATIVE

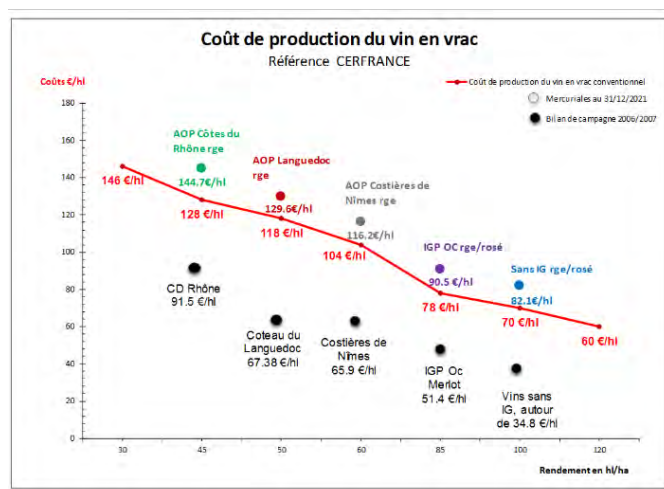
## Les coûts de production

Depuis 2011 (après la crise viticole), les cours permettent de dégager une marge par rapport au coût de production, ce qui était loin d'être le cas au cœur de la crise.

Mais, cette marge n'est possible qu'à la condition expresse d'être en mesure de produire au niveau du rendement des cahiers des charges des appellations ou des types de vins (IGP, VSIG). De ces appellations dépendent les cours.

Or, malheureusement, les aléas climatiques, de plus en plus fréquents et intenses, sont à l'origine de pertes de récolte répétées.

Ainsi les rendements demeurent encore et toujours le critère incontournable de la réussite économique des exploitations.



Source : étude spécifique Cerfrance Gard

## Coût de production en 2020 (en €/ha)

	COOP 1-2	COOP 3	COOP 4	COOP5	MOYENNE
<b>Approvisionnements</b>	<b>937 €</b>	<b>1 319 €</b>	<b>1 367 €</b>	<b>1 445 €</b>	<b>1 313 €</b>
<b>Services</b>	<b>762 €</b>	<b>925 €</b>	<b>1 010 €</b>	<b>1 016 €</b>	<b>951 €</b>
<b>Impôts</b>	<b>48 €</b>	<b>92 €</b>	<b>102 €</b>	<b>107 €</b>	<b>93 €</b>
<b>Main d'œuvre</b>	<b>1 338 €</b>	<b>1 550 €</b>	<b>1 554 €</b>	<b>1 749 €</b>	<b>1 580 €</b>
<b>Frais financiers</b>	<b>30 €</b>	<b>41 €</b>	<b>31 €</b>	<b>36 €</b>	<b>35 €</b>
<b>Amortissements</b>	<b>592 €</b>	<b>747 €</b>	<b>828 €</b>	<b>951 €</b>	<b>807 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 707 €</b>	<b>4 674 €</b>	<b>4 892 €</b>	<b>5 304 €</b>	<b>4 779 €</b>
Rendement Hl/Ha	36	49	58	68	55
Charges en €/Hl	104	95	84	78	87
<i>Nombre d'exploitations</i>	<i>86</i>	<i>164</i>	<i>145</i>	<i>175</i>	<i>570</i>

Source Cerfrance Région Occitanie

Entre le groupe COOP 1-2 et le groupe COOP 5, on constate un écart de plus de 1 597 €/ha. Les difficultés du groupe COOP 1-2 expliquent la compression des postes, en particulier main d'œuvre, approvisionnements et investissements.

## Les coûts de production en Agriculture Biologique

Dans notre échantillon, les charges des exploitations en AB sont supérieures de 644 €/ha à celles produisant du vin conventionnel.

Ce surcoût est notamment causé par la substitution du travail du sol au désherbage chimique. Le travail du sol est plus consommateur de temps et de matériel. De même l'épamprage est manuel ou mécanique et non chimique. Cela se traduit par l'augmentation des postes suivants :

- main d'œuvre : + 260 € (dont +146 € pour les travaux par tiers)
- matériel : + 301 € (amortissements, fournitures outillages, carburant, assurances, frais financiers)

L'écart moyen de coût est donc de 15 €/hl sur l'échantillon.

L'écart actuel entre les mercuriales des vins conventionnels et des vins bio permet de couvrir ce surcoût.

On constate que l'écart des coûts entre producteurs conventionnels et producteurs en AB a tendance à se contracter. En effet, l'itinéraire technique de l'entretien du sol des coopérateurs en conventionnel converge vers celui du producteur en bio.

	Agriculture Biologique	Agriculture Conventiennelle
<b>Approvisionnements</b>	<b>1 485 €</b>	<b>1 253 €</b>
<b>Services</b>	<b>992 €</b>	<b>920 €</b>
<b>Impôts</b>	<b>130 €</b>	<b>87 €</b>
<b>Main d'œuvre</b>	<b>1 706 €</b>	<b>1 592 €</b>
<b>Frais financiers</b>	<b>49 €</b>	<b>34 €</b>
<b>Amortissements</b>	<b>913 €</b>	<b>745 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 275 €</b>	<b>4 631 €</b>
Rendement Hl/Ha	54	55
Charges en €/Hl	98	83
<i>Nombre d'exploitations</i>	<i>74</i>	<i>496</i>

Source : Cerfrance Région Occitanie



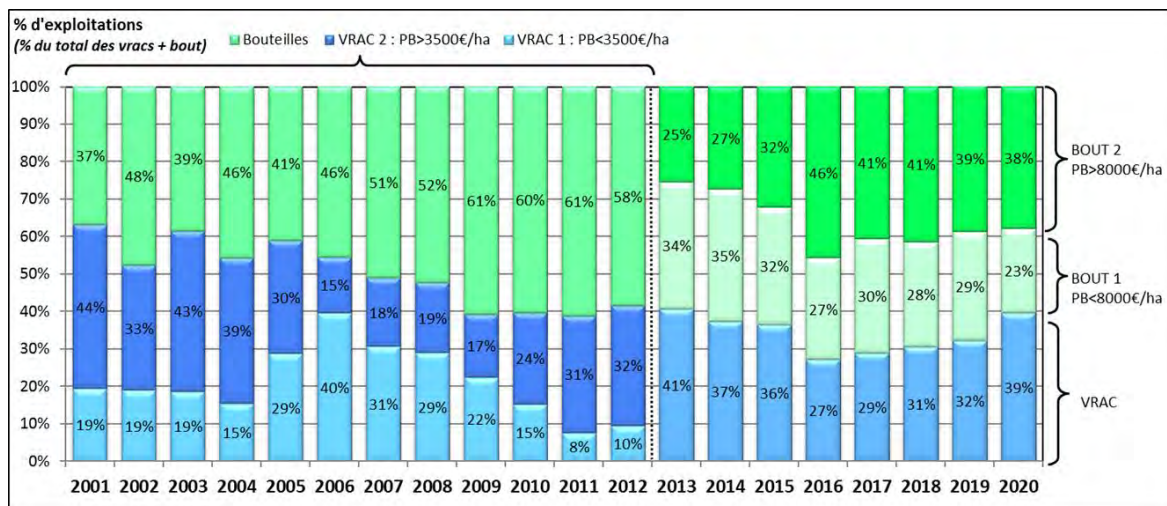
# VITICULTEURS EN CAVE PARTICULIERE

L'échantillon de 190 exploitations est réparti en 3 sous-groupes :

- Dominante vrac
- Bout 1 = produit / ha < 8 000 €
- Bout 2 = produit / ha > 8 000 €

## Répartition des exploitations en cave particulière entre 2001 et 2020

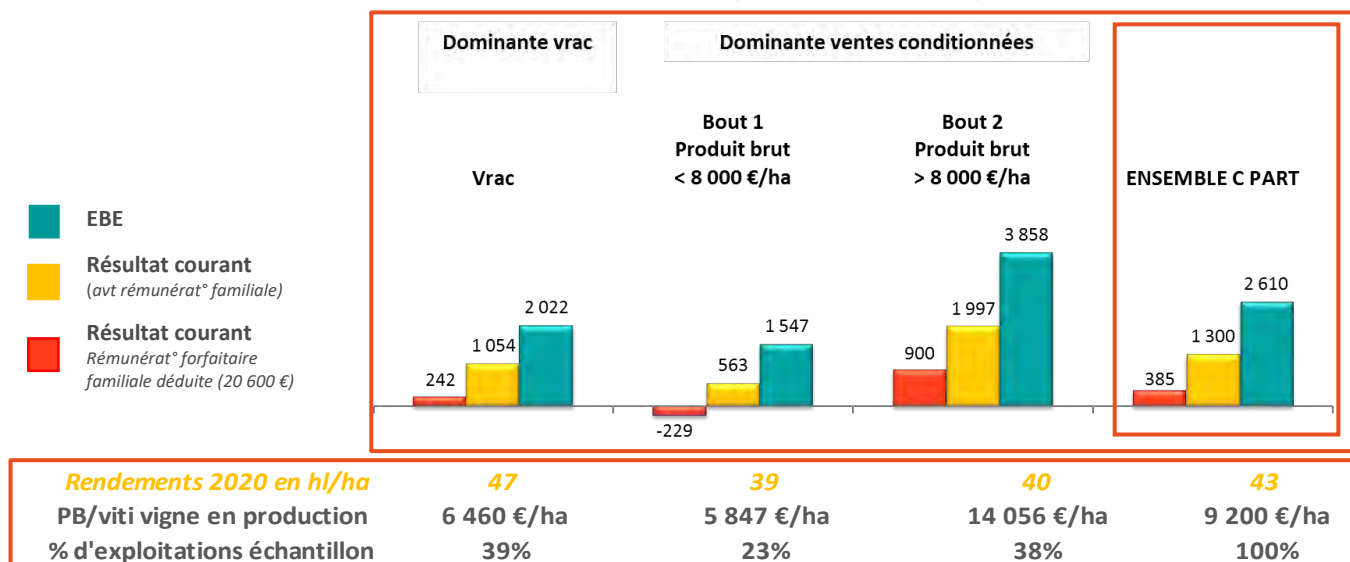
Depuis la fin de la crise, la proportion de caves vendant au négoce se stabilise entre 30 et 40% (contre 60% au début de la crise). La crise viticole a poussé certains viticulteurs à rechercher une plus-value dans la commercialisation de vin en bouteilles. Il semble que ce phénomène soit arrivé à son terme.



Source : Cerfrance Région Occitanie

En 2020, la proportion de caves particulières vendant en vrac a augmenté sensiblement : effet conjoncturel lié au COVID ou effet structurel lié à des cours assez hauts ?

## Résultat 2020 des exploitations en cave particulière (en €/ha)



Source : Cerfrance Région Occitanie

Pour les caves particulières commercialisant leur production auprès du négoce sans la conditionner, les résultats économiques sont d'un niveau satisfaisant avec un résultat moyen, après déduction de la rémunération familiale, de 242 €/ha.

Pour celles qui conditionnent, les résultats des 2 groupes sont différents :

- Les exploitations dont le produit brut est inférieur à 8 000 €/ha présentent des résultats économiques stables, avec un résultat moyen (après déduction de la rémunération familiale) qui reste déficitaire malgré un produit brut en recul de plus de 300 €/ha.
- En revanche, les exploitations dont le produit brut est supérieur à 8 000 €/ha obtiennent un résultat (après déduction de la rémunération familiale) d'un bon niveau, à 900 €/ha. Il est stable par rapport à 2019.

A noter que ces moyennes masquent des résultats très hétérogènes à l'intérieur de chaque groupe.



# VITICULTEURS EN CAVE PARTICULIERE

## Les coûts de production

### Coût de production 2020 (en €/ha)

	CP Vrac	CP bout 1	CP bout 2	MOYENNE
<b>Approvisionnements</b>	<b>1 681 €</b>	<b>2 029 €</b>	<b>3 771 €</b>	<b>2 552 €</b>
<b>Services</b>	<b>1 392 €</b>	<b>1 435 €</b>	<b>2 751 €</b>	<b>1 916 €</b>
<b>Impôts</b>	<b>143 €</b>	<b>147 €</b>	<b>226 €</b>	<b>175 €</b>
<b>Main d'œuvre</b>	<b>2 015 €</b>	<b>2 002 €</b>	<b>3 595 €</b>	<b>2 610 €</b>
<b>Frais financiers</b>	<b>38 €</b>	<b>71 €</b>	<b>114 €</b>	<b>74 €</b>
<b>Amortissements</b>	<b>930 €</b>	<b>913 €</b>	<b>1 748 €</b>	<b>1 236 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 199 €</b>	<b>6 597 €</b>	<b>12 205 €</b>	<b>8 563 €</b>
Rendement Hl/Ha	47	39	40	43
Charges en €/Hl	131	171	302	201
<i>Nombre d'exploitations</i>	<i>75</i>	<i>43</i>	<i>72</i>	<i>190</i>

Source : Cerfrance Région Occitanie

Les coûts de production comprennent, outre les charges au vignoble, les coûts de la vinification et, pour le secteur des caves vendant en conditionné, les frais de matières sèches et de mise en bouteilles, ainsi que les frais commerciaux.

Globalement les charges à l'hectare ont augmenté de 6%. Cette moyenne cache des différences selon les groupes: les charges du groupe « Vrac » ont baissé de 3,5%, celles du groupe « bout 1 » sont restées stables, quant à celles du groupe « bout 2 », elles ont augmenté de 13,5%.

Nous ne présentons pas de données en **Agriculture Biologique** : l'échantillon dont nous disposons est trop hétérogène pour être exploitable.

A noter que la conversion en Agriculture Biologique n'a quasiment aucun impact sur les coûts de la vinification, du conditionnement et de la commercialisation. Nous considérons ainsi que le surcoût d'environ 800 €/ha constaté sur les apporteurs en coopérative est applicable aux exploitants en cave particulière.



# EN SYNTHÈSE

## Vignerons coopérateurs

Les cours sont depuis quelques années cohérents avec les couts de production, à la condition que les rendements soient ceux des appellations ou types de vins produits, et pas moins.

En classant les vignerons coopérateurs selon leur produit brut par ha, il apparaît clairement que le premier facteur de performance est bien le rendement.

Autre enseignement de cette étude : l'excédent brut d'exploitation reste positif même dans le groupe des exploitations les moins performantes, c'est-à-dire que les produits de l'année couvrent les charges de culture avant prise en compte des investissements, de l'endettement et du travail de l'exploitant.

Cela explique la capacité de résistance des exploitations en difficulté, dans la mesure où le viticulteur ne prélève pas ou peu, n'investit pas et a peu d'endettement.

## Caves particulières

Pour les caves commercialisant leur production auprès du négoce sans la conditionner, le rendement est également le premier facteur de performance.

Pour celles qui conditionnent, le résultat moyen négatif cache des disparités très importantes, avec d'un côté des caves dégageant un résultat pouvant dépasser 3000 € par ha, et de l'autre des exploitations déficitaires. Cela s'explique notamment par le fait que les fonctions d'embouteillage et de commercialisation multiplient par trois l'activité par rapport à la seule élaboration du vin. Trois « métiers » se superposent, demandant chacun compétences, temps et financement. Ainsi, les risques de défaillance sont accrus si l'ensemble de ces fonctions est insuffisamment maîtrisé et que le niveau des ventes n'est pas en rapport avec les charges.

Ainsi, même si globalement les voyants économiques sont satisfaisants, la filière demeure toutefois fragile, très exposée au risque climatique ainsi qu'à des marchés fluctuants.

## Quelle stratégie gagnante en viticulture ?

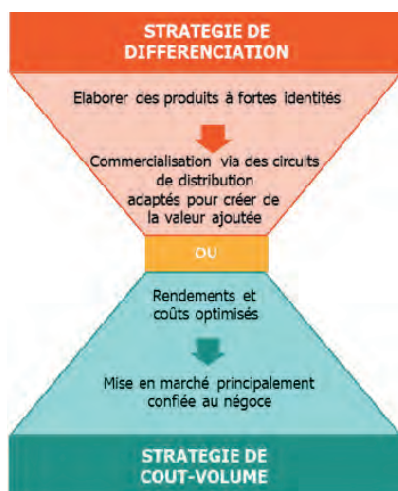
La performance économique en viticulture peut passer par deux stratégies :

- soit la recherche de valeur ajoutée en conditionnant et commercialisant ses produits, la contrepartie étant des efforts commerciaux et financiers importants ;
- soit la vente au négoce d'un produit obtenu avec rendements et coûts optimaux.

Ces deux stratégies peuvent cohabiter sur une même exploitation, à la condition de ne pas travailler « l'entrée de gamme » avec les coûts du « haut de gamme ».

Les cas « intermédiaires » sont perdants : faibles rendements et vente en vrac, charges élevées au vignoble et en cave pour des ventes vrac en entrée de gamme, frais commerciaux disproportionnés par rapport au nombre de bouteilles vendues, etc.

Il est également intéressant de se pencher sur la stratégie de production en viticulture biologique, dont le marché est en pleine expansion (volume et cours) alors que le marché conventionnel est plutôt stable.



Cette étude a été réalisée, pour le compte du Club des partenaires « Etudes et Observatoires Economiques Cerfrance », par Anne-Claire Durel et Laura Granier de Cerfrance Midi Méditerranée, sur la base des données fournies par les 7 Cerfrance de la Région Occitanie.

La mise en forme de la brochure a été réalisée par Magali Roubière et Stéphanie Lahaeye (Cerfrance Région Occitanie).

Retrouvez cet observatoire en téléchargement dans « nos publications » sur [www.cerfrance.fr/page/cerfrance-region-occitanie](http://www.cerfrance.fr/page/cerfrance-region-occitanie)